

# Verrulia®

COMPRIMÉ À SUCER

**Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.**

*Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.*

- *Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.*
- *Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.*
- *Si les symptômes persistent après 1 mois de traitement ou en cas d'aggravation, consultez votre médecin.*

## **VERRULIA®, comprimé à sucer**

### **Les substances actives sont :**

Antimonium crudum 9 CH .....	1 mg
Nitricum acidum 9 CH .....	1 mg
Thuya occidentalis 9 CH .....	1 mg

Pour un comprimé.

**Les autres composants sont :** saccharose, lactose, stéarate de magnésium.

### **Titulaire et exploitant : BOIRON S.A.**

20, rue de la Libération - 69110 Ste-Foy-lès-Lyon - France

### **Fabricant : Laboratoires BOIRON**

2, avenue de l'Ouest Lyonnais - 69510 Messimy - France

## **1- QU'EST-CE QUE VERRULIA®, comprimé à sucer ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?**

Ce médicament se présente sous forme de comprimés à sucer en boîte de 60.

**VERRULIA®, comprimé à sucer** est un médicament homéopathique traditionnellement utilisé dans le traitement des verrues.

## **2- QUELLES SONT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AVANT DE PRENDRE VERRULIA®, comprimé à sucer**

**Ne pas utiliser VERRULIA®, comprimé à sucer** chez l'enfant de moins de 6 ans en raison du risque de fausse route lié à la forme pharmaceutique.

### **Prendre des précautions particulières avec VERRULIA®, comprimé à sucer :**

- En raison de la présence de lactose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas de galactosémie congénitale, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou d'un déficit en lactase.

• En raison de la présence de saccharose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase (maladies métaboliques rares).  
Ce médicament est à prendre en dehors des repas.

**Grossesse / Allaitement :**

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

**Liste des excipients à effet notoire :** saccharose, lactose.

**Prise ou utilisation d'autres médicaments :**

Veillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

**3- COMMENT PRENDRE VERRULIA<sup>®</sup>, comprimé à sucer ?**

Médicament réservé à l'adulte et à l'enfant de plus de 6 ans.

1 comprimé à sucer, matin et soir pendant 1 mois.

Si les symptômes persistent après un mois de traitement, un avis médical est nécessaire.

En cas d'aggravation, consulter votre médecin.

Voie orale. Comprimé à sucer.

**Si vous avez pris plus de VERRULIA<sup>®</sup>, comprimé à sucer que vous n'auriez dû :**

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

**Si vous oubliez de prendre VERRULIA<sup>®</sup>, comprimé à sucer :**

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oublié de prendre.

**4- QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?**

Comme tous les médicaments, **VERRULIA<sup>®</sup>, comprimé à sucer**, est susceptible d'avoir des effets indésirables.

Si vous remarquez des effets indésirables liés à l'utilisation de ce médicament, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

**5- COMMENT CONSERVER VERRULIA<sup>®</sup>, comprimé à sucer ?**

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Pas de précautions particulières de conservation.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

**La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est août 2003.**



Les Laboratoires Boiron participent à CYCLAMED, association chargée de la collecte et de l'élimination des déchets issus de médicaments.  
Ils vous demandent en conséquence de rapporter à votre pharmacien l'emballage de ce médicament vide ou non.  
Le dispositif mis en place par CYCLAMED ne concerne que la France métropolitaine.